

Formation SST : Prévenir, protéger, alerter, secourir : devenir sauveteur secouriste du travail

La formation SST permet d'apprendre aux professionnels à prévenir les risques liés à leur activité et à leur environnement de travail ; examiner la gravité des accidents/malaises pouvant survenir et réagir de manière efficace et proportionnée. Savoir qui et quand alerter et effectuer les gestes de premiers secours aux victimes.

Au terme de cette formation, un certificat sera délivré aux candidats ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux critères d'évaluation définis par l'INRS.

Le certificat SST est valable 2 ans et donne l'équivalence PSC1.

Le certificat participe à répondre aux obligations de l'employeur vis-à-vis du code du travail en matière de formation des salariés au secourisme ainsi que les mesures nécessaires à la protection de la santé physique et mentale des travailleurs. (article L4121-1 ; article L4121-3 ; article R4224-15 ; article R4224-16)

PRÉ-REQUIS

 Pour une formation inter-entreprise, aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation.

Pour une formation intra-entreprise, porter connaissance au formateur des risques particuliers (Document Unique, registres des accidents,...) et des protocoles internes le cas échéant ; avant le démarrage de la formation.

LIEU DE FORMATION



Dans votre établissement en cas de formation intra-entreprise
OU

Dans notre centre de formation en cas de formation inter-entreprise

Situé 9 boulevard de Champaret 38300
BOURGOIN-JALLIEU

DURÉE



2 jours soit 14H

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS



(sous réserve de places disponibles)
Inter entreprise : inscriptions 15 jours avant le démarrage de la formation

Intra entreprise : la date est à définir avec le client

EFFECTIF



De 4 à 10 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION



Nous contacter

PUBLIC



Personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident dans l'entreprise.

PROFIL DES FORMATEURS



Formation certifiante animée par un formateur habilité par l'INRS.

MAINTIEN-ACTUALISATION DES COMPÉTENCES



La durée de validité du certificat SST peut être renouvelé pour 2 ans en suivant la formation de MAC SST d'une durée de 7 heures.



contact@ifpes.fr



Tél : 04 74 28 20 20

OBJECTIFS

- Être en mesure de repérer les situations dangereuses dans l'entreprise, savoir à qui et comment les relayer afin d'anticiper les risques d'accident.
- Être capable de participer à la mise en œuvre d'actions de prévention ou de protection.
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours.



PROGRAMME

J-1 : 1/ Rôle du sauveteur secouriste du travail

- Cadre juridique
- Champ d'intervention

2/ Le rôle de prévention du sauveteur secouriste du travail

- Notions d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Acteurs de prévention
- Observation et analyse des situations professionnelles
- Supprimer ou réduire les risques
- Transmission des informations aux personnes en charge de la prévention
- Piste d'amélioration pour la prévention des risques

3/ Le rôle de protection du sauveteur secouriste du travail

- Le signal national d'alerte
- Les consignes à appliquer et faire appliquer
- Les acteurs majeurs de la communication
- Les alertes particulières
- Les familles de danger persistants
- Situation & événement dangereux, événement déclencheur
- Possibilités d'actions
- Matériel nécessaire
- Personnes compétentes pour intervenir

4/ Examiner la victime

- Reconnaître les signes d'urgence vitale
- Rechercher ces signes dans l'ordre déterminé
- Reconnaître les autres signes
- Prioriser les actions

5/ Alerter

- Les éléments du message d'alerte
- Organisation des secours dans l'entreprise
- Accès aux matériels de secours
- Numéros nationaux d'urgence

6/ Secourir la victime de manière appropriée (début)

- La victime saigne abondamment
- La victime ne répond pas mais respire
- Éviter l'aggravation d'un traumatisme supposé
- Témoin apte à alerter

J-2 : 7/ Secourir la victime de manière appropriée (fin)

- La victime s'étouffe
- La victime ne répond pas ET ne respire pas
- La victime fait un malaise
- La victime se brûle

8/ Synthèse de la formation

9/ Certification

- Mise en œuvre des compétences acquises par le candidat dans le cadre d'une situation d'accident du travail simulée.
- Évaluation par la Grille de certification INRS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En présentiel, alternance d'apports techniques et pratiques.

- Cours magistraux / supports audio et vidéo
- Exercices de discussion / réflexion personnelle
- Démonstration en temps réel
- Reformulation / justification
- Apprentissage des gestes techniques
- Etudes de cas
- Jeux de rôle

MOYENS PEDAGOGIQUES

Accueil des stagiaires dans un établissement de formation dédiée à la formation (équipé d'un écran interactif tactile)

- Écran interactif tactile
- Paperboard
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Tête en coupe articulée
- Défibrillateur de formation

Mise à disposition d'un guide de formation à chaque participant.

METHODES ET MODALITES D'EVALUATION

Evaluation formative continue grâce à des cas concrets tout au long de la formation et sommative en fin de formation où le candidat se confronte à une situation d'accident du travail simulée et met en œuvre l'ensemble des compétences acquises durant la formation et répond aux questions qui lui sont posées.

POLITIQUE «HANDICAP» EN FAVEUR DES STAGIAIRES

Le centre de formation IFPES est engagé dans l'accueil et la formation des personnes en situation de Handicap :

Des locaux accessibles aux personnes à modalité réduite,

La prise en compte des besoins en termes d'adaptation pédagogiques, (Rythmes, supports, outils, règles d'évaluation...),

Un accompagnement et un suivi tout au long des temps formation.

Besoin d'un conseil personnalisé ?

Contactez notre référent Handicap au **04 74 28 20 20**.